

L'anglais en Suisse: que de confusion!

OPINION



FRANÇOIS GRIN
ÉCONOMISTE, UNIVERSITÉ DE GENÈVE;
PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION À LA LANGUE
FRANÇAISE DE SUISSE ROMANDE

Imaginer qu'en dix-neuf ans le taux de résidents déclarant l'anglais comme langue principale ait été multiplié par plus de 8 serait absurde

Depuis un article paru le 5 février dans la *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ), les médias de tout le pays reprennent une nouvelle choc: la place de l'anglais à titre de langue principale aurait progressé à un point tel qu'il serait devenu la «deuxième langue nationale de la Suisse».

Quelle confusion dans cette titrairie ainsi que dans les commentaires qui l'accompagnent! Le vrai problème, c'est que l'usage de l'anglais est envahissant: en dehors des circonstances où l'anglais est indéniablement très pratique (et dans ces cas-là, utilisons-le!), parler anglais à tout bout de champ est plutôt une preuve de naïveté, parfois de snobisme, mais certainement pas de pragmatisme. Car l'anglais est loin d'avoir le poids démolinguistique que tant de commentateurs s'empressent de lui accorder.

Expliquons-nous: depuis bientôt un quart de siècle, la nature des données linguistiques recueillies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) a changé. Jusqu'en 2000, on demandait aux résidents d'indiquer une langue «maternelle» (et cela jusqu'en 1980) ou «principale» (en 1990 et en 2000), et le total des parts ainsi déclarées se montait à 100%. Or après 2000, on a cessé de demander aux résidents en Suisse d'indiquer une seule langue. On leur permet à présent d'indiquer plusieurs langues «principales». Le résultat? C'est qu'en additionnant les pourcentages de résidents déclarant telle(s) ou telle(s) langues comme principale(s), on aboutit maintenant à... près de 125%! Tels sont les chiffres de la plus récente «Enquête sur la langue, la religion et la culture» (ELRC 2019) – dont l'édition suivante aura lieu cette année – qui porte sur les résidents permanents âgés de 15 ans ou plus. C'est la plus complète et la plus détaillée des enquêtes nationales sur les langues.

Alors, que signifient les chiffres cités dans la NZZ (tirés du Relevé structurel 2022 de la population, qui permet aussi d'indiquer plusieurs langues principales), selon lesquels l'anglais est la langue principale de 14,1% de la population du canton de Zoug ou de 11,8% du canton de Genève? Contrairement à ce que dit la NZZ, cela ne veut pas dire que ces personnes parlent principalement l'anglais («*hauptsächlich Englisch sprechen*»)! Non, tout ce que cela veut dire, c'est que respectivement 14,1% et 11,8% de la population cible, dans ces cantons, citent l'anglais parmi potentiellement plusieurs langues principales. Mais pour une forte proportion de ces per-

sonnes, l'allemand (ou le suisse-allemand) ou le français est aussi une langue principale. Il y a certes, parmi elles, des personnes dont l'anglais est effectivement la première langue. Mais la plupart d'entre elles, même si elles sont très à l'aise en anglais, le parlent à titre de langue seconde ou étrangère. En général, leur niveau de compétence à l'oral et à l'écrit est moins élevé que dans leur langue réellement première.

La tournure même de la question sur les langues induit la confusion. Dans l'ELRC, on demande: «Parmi les langues que vous connaissez, pouvez-vous m'indiquer quelle est votre langue principale, c'est-à-dire la ou les langues que vous savez le mieux?» Bien des personnes qui utilisent l'anglais quotidiennement au travail et qui estiment, à tort ou à raison, le maîtriser extrêmement bien, pourront alors être tentées (que voulez-vous, c'est prestigieux, n'est-ce pas...) de le mentionner comme langue principale, souvent à côté d'une langue nationale (comme l'allemand ou le suisse-allemand à Zoug, le français à Genève, etc.).

En 2000, le pourcentage de résidents en Suisse dont l'anglais était réellement la langue principale était d'environ 1%.

A présent, toujours selon l'ELRC, le taux de résidents déclarant l'anglais comme langue principale est de 8,4% au niveau national. Imaginer qu'en dix-neuf ans ce pourcentage ait été multiplié par plus de 8 serait absurde. La croissance de l'anglais dans nos statistiques ne tient donc pas à une explosion du nombre d'anglophones, mais à une forte augmentation du nombre de personnes qui le savent bien, voire très bien, à titre de langue seconde ou étrangère. Du reste, les chiffres de l'ELRC 2019 le disent eux-mêmes: 11,4% de la population cible déclarent ne pas avoir de langue nationale comme langue principale. Parmi ceux-ci, 14,8% indiquent l'anglais comme langue principale. En multipliant les deux taux, on arrive à 1,7% des résidents. Autrement dit, parmi les 8,4% qui déclarent l'anglais comme langue principale, près de 80% (1 - (1,7%/8,4%)) ont aussi une langue nationale comme langue principale, et le taux réel d'anglophones en Suisse tourne sans doute autour des 2%.

Le problème provient donc, dans une large mesure, de l'abandon de la notion de langue première (c'est-à-dire une langue maternelle ou principale). Bien sûr, cette notion présente des limites; il faut donc la compléter, dans les enquêtes, par d'autres informations permettant de décrire la réalité de personnes réellement bilingues, voire trilingues, souvent issues de la migration ou nées de parents ayant des langues premières différentes. On peut effectivement avoir deux langues premières. Mais c'est rare. De fait, les enquêtes suisses qui prêtent attention à ce point montrent que quelque 96% de la population, y compris les personnes qui parlent couramment plusieurs langues, n'ont aucun problème à identifier une langue maternelle ou principale.

Gommer cette notion comme si elle n'existait pas ne va pas seulement à l'encontre de l'expérience de l'immense majorité des gens, c'est aussi une source de confusion majeure. Et même si certains semblent fantasmer très fort sur la place de l'anglais en Suisse, ce n'est pas une langue nationale – ne serait-ce que parce que ce qui fait une langue nationale, ce n'est pas le nombre de personnes qui la parlent (pensons au romanche, langue nationale parlée par moins de 1% de la population). Une langue nationale, c'est avant tout l'expression d'une histoire et d'une volonté politique. Bref, il est utile de garder tout cela en tête pour ne pas propager de regrettables malentendus. ■

PODCAST



La politique, ce sont des valeurs, des gens, des institutions, des décisions... et aussi des coulisses. Aider à décrypter l'actualité, en débattre, l'anticiper, c'est l'ambition du nouveau podcast politique du «Temps». Deux fois par mois, nos spécialistes maison, des responsables politiques et des observateurs avisés se confient au micro de «Sous la Coupole». A écouter sur les plateformes Spotify et Apple Podcasts

www.letemps.ch/podcasts

La victoire du populisme de gauche

CHRONIQUE



MARIE-HÉLÈNE MIAUTON
ENTREPRENEUSE ET ESSAYISTE
MH.MIAUTON@BLUWJW.CH

Le résultat sans appel de la votation sur la 13e rente a suscité l'enthousiasme dithyrambique des commentateurs, saluant une date historique (en quoi, vraiment?) et portant au pinacle son initiateur, Pierre-Yves Maillard. Bien sûr, le peuple a décidé à 58% et il est malvenu de critiquer la démocratie lorsqu'elle ne va pas dans le sens de nos convictions. Pourtant, il est permis de rappeler que ce résultat est discutable à bien des titres, ce à quoi les Suisses ne nous avaient pas habitués jusqu'ici, eux qui refusaient autrefois une cinquième semaine de vacances ou une diminution du temps de travail hebdomadaire. Pourquoi se sont-ils laissés convaincre cette fois-ci?

L'initiative œuvrait, paraît-il, en faveur du pouvoir d'achat. Vrai pour les retraités, mais faux pour les jeunes qui souffrent encore plus de l'inflation au moment de construire un foyer et d'élever des enfants. Or, ce sont eux qui en payeront, directement ou indirectement, les frais, qu'il s'agisse de financer à terme la 13e rente par une augmentation de la TVA ou des cotisations sociales. Pourtant, Daniel Lampart, économiste à l'USS, l'a affirmé: «La 13e rente va coûter quelque chose, mais vous n'allez pas le remarquer.» Selon lui, 4 milliards annuels, soit presque 500 francs par tête d'habitant, ce serait indolore! Quel culot, quelle démagogie!

Quant à l'injustice générationnelle accentuée par l'initiative, elle est balayée d'un revers de main sous prétexte que l'AVS a toujours reposé sur la solidarité. C'est oublier que le pacte est de plus en plus difficile à tenir dès lors que le nombre des aînés augmente et que celui des actifs diminue. Y rajouter une 13e rente arroser ne fait qu'en alourdir la charge. D'ailleurs, les jeunes ne s'y sont pas trompés, qui ont voté non alors même qu'ils ont tous des parents et des grands-parents dont ils sont capables de jauger la précarité ou l'aisance financière. Si, comme cela aurait été honorable, tous les retraités qui n'avaient pas vraiment besoin de cette 13e rente l'avaient rejetée en pensant à leurs enfants et petits-enfants, le résultat aurait été inversé. Mais l'intérêt particulier l'a emporté sur l'intérêt général.

Quel changement dans les esprits citoyens depuis 2016! A l'époque, le peuple avait refusé l'augmentation de 10% des rentes AVS parce que le financement n'était pas assuré et parce que son effet d'arroser ne semblait pas adéquat. En huit ans à peine, exactement sur le même sujet, le score est donc passé de 59% de non à 58% de oui! Il faut dire que l'écart générationnel s'était moins manifesté, les jeunes ayant alors voté non tout comme les aînés. En revanche, ce dimanche, les 18-34 ans ont refusé l'initiative à 60% et les retraités l'ont acceptée à 78%, forçant ainsi la décision. En plus, c'était alors le conseiller fédéral socialiste Alain Berset qui s'opposait à cette initiative au nom du Conseil fédéral. Cette année, sa collègue de parti, Elisabeth Baume-Schneider, fraîchement chargée du département, n'avait pas la même force de conviction ni la même aura, tandis qu'en face le texte était porté par le tribun des syndicats, Pierre-Yves Maillard. Où qu'il s'installe, le populisme a besoin d'être incarné par une figure charismatique.

Enfin, n'oublions pas que le relèvement de l'âge de la retraite féminine à 65 ans était passé de justesse en 2022, ce qui avait mécontenté une large majorité de femmes et la gauche unanime. Il pourrait y avoir dans le résultat de ce week-end une réponse de la bergère au berger, puisque c'est le triple de l'argent économisé il y a deux ans qui est reversé dans l'escarcelle aujourd'hui. C'en est déraisonnable, mais le pire reste à venir. Rendez-vous le 9 juin. ■

13e rente AVS: et l'AI dans tout ça?

OPINION



MALICK REINHARD
JOURNALISTE

L'extension de la 13e rente à l'AI nécessite un débat national, incluant une exploration des voies de financement viables

La récente approbation par le peuple suisse d'une 13e rente pour les bénéficiaires de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) marque une étape significative dans l'évolution de notre système de prévoyance sociale. Cette mesure, conçue pour offrir un soutien supplémentaire à nos aînés, comme «logique» dans un quotidien toujours plus vénal, soulève cependant une question essentielle: pourquoi les 247 000 bénéficiaires d'une rente de l'assurance invalidité (AI) demeurent-ils à l'écart de cet élan de solidarité?

L'AVS et l'AI forment le socle de notre prévoyance, oui. Ainsi, si la 13e rente AVS représente un progrès notable vers une meilleure qualité de vie pour les retraités, l'absence d'une mesure similaire pour l'AI pointe vers une incohérence dans notre approche de la solidarité sociale. Certes, les considérations budgétaires imposent leur pesanteur. Mais l'équité ne saurait se marchander au prix du calcul. Ignorer les bénéficiaires de l'AI dans cette évolution suggère une hiérarchisation implicite des besoins, qui va à l'encontre des principes d'égalité et de justice sociale – tels que souhaités, manifestement et également, par le peuple.

Avec un revenu moyen de 1070 francs par mois, les bénéficiaires de l'assurance invalidité (AI) se trouvent face à des défis

financiers considérables, exacerbant la nécessité d'une réévaluation de leur soutien par le biais de notre système de prévoyance sociale. Cette somme, bien que vitale, peine à couvrir les dépenses courantes, laissant peu de marge pour les imprévus ou les besoins au-delà du strict

minimum. Dans ce contexte, l'exclusion de ces personnes de l'avancée significative que représente la 13e rente AVS ne fait qu'accentuer le fossé dans notre engagement envers l'équité et la solidarité.

L'extension de la 13e rente à l'AI nécessite un débat national, incluant une exploration des voies de financement viables sans compromettre notre stabilité fiscale. Cela pourrait engendrer une réforme profonde, assurant une égalité de traitement entre tous les bénéficiaires de prestations sociales. Une telle démarche confirmerait l'engagement suisse envers une société inclusive, réaffirmant nos valeurs d'entraide et de soutien mutuel. Car ce nouveau droit soulève une question essentielle: cette omission des bénéficiaires de l'AI ne constitue-t-elle pas une différence de traitement supplémentaire à l'égard du 1,8 million de personnes handicapées dans notre petit pays?

Ce débat nous invite à réévaluer nos priorités sociales et à veiller à ce que nos mesures de solidarité embrassent tous les membres de la communauté sans distinction. Notre Suisse, réputée pour son engagement envers l'égalité et la justice sociale, se trouve à un carrefour crucial, où elle doit démontrer sa volonté d'inclure pleinement chaque citoyen dans son modèle de prévoyance. ■